



**COSEWIC**  
Committee on the Status of  
Endangered Wildlife in Canada

**COSEPAC**  
Comité sur la situation des  
espèces en péril au Canada

## Les temps sont durs pour les espèces migratrices

(Ottawa, Ontario, le 8 décembre 2020). Les déplacements peuvent s'avérer chose difficile, et pas seulement pour les gens en temps de pandémie. Lors de sa dernière réunion virtuelle, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a constaté que, même si plusieurs espèces migratrices évaluées vont bien, de nombreuses autres font face à des difficultés, peu importe leur destination.



Petit Chevalier © Christian Artuso

Après avoir atteint la maturité en mer, les saumons chinooks de la côte ouest du Canada retournent vers leur cours d'eau natal pour y frayer. Vingt-huit populations de saumons chinooks vivent dans le sud de la Colombie-Britannique, chacune d'elles se trouvant dans un milieu différent et ayant sa propre stratégie de survie. L'espèce est confrontée à de nombreuses menaces, à la fois en eau douce et en eau salée, dont les changements climatiques et les effets négatifs des poissons d'écloserie. Lors de la réunion, le COSEPAC s'est penché sur les douze populations de saumons chinooks qui sont les plus touchées par les écloséries : quatre d'entre elles ont été désignées « en voie de disparition »; trois, « menacées »; une, « préoccupante », et une autre, « non en péril ». Trois populations éloignées ont été classées dans la catégorie « données insuffisantes » et devront faire l'objet d'autres études avant d'être réévaluées.

La truite arc-en-ciel anadrome est une forme de truite arc-en-ciel qui migre vers la mer avant de retourner frayer dans des cours d'eau. Cette truite de la taille d'un saumon est une importante source de nourriture à la fin de l'hiver depuis des milliers d'années. Gloria Goulet, coprésidente du Sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones a cité feu l'aînée secwépemc Laura Harry : « Les saumons sont nos premiers enfants », soulignant ainsi la relation importante qui existe entre la Ts'egwllnîw't (truite arc-en-ciel anadrome) et les peuples autochtones dans le bassin versant de la rivière Thompson. Les deux populations du sud de la Colombie-Britannique qui migrent le plus loin ont connu récemment un déclin alarmant.

Ces populations ont fait l'objet d'une évaluation d'urgence au début de 2018. Leur statut d'espèce « en voie de disparition » a été confirmé au cours de la réunion.

Comme le souligne John Reynolds, président du COSEPAC et chercheur expert des saumons : « Ces nouvelles évaluations nous permettent de mieux comprendre les problèmes urgents auxquels font face les saumons sauvages au Canada et la nécessité de poursuivre la collaboration ».



Bécasseaux maubèches © Christian Artuso

La remarquable migration du Bécasseau maubèche s'étend sur presque tous les continents, quelques-uns des individus de cette espèce d'oiseau de rivage volant sur plus de 30 000 kilomètres chaque année. Les changements climatiques, les perturbations anthropiques et la rareté des sources de nourriture dans les haltes migratoires rendent cette odyssee encore plus ardue pour certaines populations. Les bécasseaux qui se rendent jusqu'à l'extrême pointe de l'Amérique du Sud et ceux qui hivernent dans le golfe du Mexique ont été désignés « en voie de disparition »; les effectifs de chacun faisant l'objet d'un grave déclin dans leurs lieux d'hivernage. Une troisième population de Bécasseaux maubèches a été désignée « menacée », une quatrième a été désignée « préoccupante », alors que la cinquième a été jugée « non en péril ». Le Petit Chevalier, une espèce qui migre sur de grandes distances, et la population de l'Atlantique de l'Océanite cul-blanc, qui peut parcourir jusqu'à 800 km au cours d'une nuit pour se nourrir de poissons-lanternes, ont aussi été jugés comme étant « menacés ». En revanche, le déclin à long terme de la Paruline du Canada, un autre oiseau migrateur hivernant dans le nord des Andes, a ralenti, et le statut de celle-ci s'est amélioré, passant d'espèce « menacée » à espèce « préoccupante ».



Béluga, N. Boisvert © Parcs Canada

Le béluga et les Inuits jouent des rôles essentiels dans la vie, l'écologie, et la culture de l'un de l'autre depuis plus de mille ans. Le Canada abrite huit populations distinctes de bélugas, chacune d'elles ayant sa propre voie migratoire entre ses aires d'estivage et d'hivernage. Le COSEPAC a évalué six de ces populations de bélugas lors de sa réunion. Des populations de bélugas ont été décimées, il y a un siècle,

par la chasse industrielle, mais la récolte traditionnelle actuelle est essentiellement durable. Des signes encourageants ont été observés, la situation de nombreuses populations de bélugas étant stable ou meilleure. Deux grandes populations dans la baie d'Hudson et la baie James ont été jugées « non en péril », tandis que deux autres ont été désignées « en voie de disparition », une a été désignée « menacée » et une autre a été désignée « préoccupante ». Le bruit sous-marin et les perturbations par les bateaux continuent d'être une source de préoccupation, car ils peuvent inciter les bélugas à s'éloigner d'habitats importants et nuire à leur capacité de communiquer et de se nourrir. Les changements climatiques pourraient aussi être problématiques, avec le retrait des glaces marines, l'entrée en scène de l'activité industrielle et l'arrivée des épaulards mangeurs de bélugas.

Pour obtenir des précisions au sujet de toutes les espèces sauvages évaluées lors de la réunion, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante : <https://www.cosepac.ca>. Pour en savoir davantage sur la façon dont le COSEPAC évalue les espèces et pour obtenir la liste complète des espèces sauvages canadiennes évaluées par le COSEPAC jusqu'en 2020, visitez le site Web [https://wildlife-species.canada.ca/species-risk-registry/virtual\\_sara/files/species/EspeciesSauvagesCanadiennesEnPeril-2020.pdf](https://wildlife-species.canada.ca/species-risk-registry/virtual_sara/files/species/EspeciesSauvagesCanadiennesEnPeril-2020.pdf).

## Prochaine réunion

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC prévue sera tenue en mai 2021.

## À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC (<https://www.cosepac.ca>) et seront transmis à l'automne 2021 au ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation et les sommaires du statut seront mis à la disposition du public dans le Registre public des espèces en péril (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>).

Lors de sa plus récente réunion, le COSEPAC a évalué 40 espèces sauvages dans diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 12 espèces *en voie de disparition*, 12 espèces *menacées*, et 7 espèces *préoccupantes*. En plus de ces espèces sauvages faisant partie des catégories de risque du COSEPAC, le COSEPAC a évalué 4 espèces dans la catégorie *non en péril*, et 5 espèces dans la catégorie *données insuffisantes*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

## Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :

**Espèce sauvage** : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

**Disparue (D)** : Espèce sauvage qui n'existe plus.

**Disparue du pays (DP)** : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

**En voie de disparition (VD)** : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

**Menacée (M)** : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

**Préoccupante (P)** : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de la combinaison de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

**Non en péril (NEP)** : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

**Données insuffisantes (DI)** : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

**Espèce en péril** : Espèce sauvage qui a été évaluée comme étant disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante.

<p><b>John Reynolds (Ph.D.)</b> Président, COSEPAC</p> <p>Department of Biological Sciences Simon Fraser University Téléphone : 778-782-5636 <a href="mailto:Reynolds@sfu.ca">Reynolds@sfu.ca</a></p>	<p>Questions d'ordre général :</p> <p>Secrétariat du COSEPAC Service canadien de la faune Environnement et Changement climatique Canada 351, boul. St-Joseph, 16<sup>e</sup> étage Gatineau (Québec) K1A 0H3 <a href="mailto:ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca">ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca</a></p> <p><a href="http://www.cosepac.ca">www.cosepac.ca</a></p>
<p>Questions sur les arthropodes (perce-tige d'Aweme, sauterelle de Davis):</p> <p><b>Jennifer M. Heron</b> Téléphone : 604-812-8198 <a href="mailto:jenniferheron@gmail.com">jenniferheron@gmail.com</a></p>	<p>Questions sur les oiseaux (Paruline du Canada, océanite cul-blanc (population de l'Atlantique), Petit Chevalier, Bécasseau maubèche) :</p> <p><b>Richard Elliot (Ph.D.)</b> Téléphone : 506-229-9444 <a href="mailto:Richard.Elliot@canada.ca">Richard.Elliot@canada.ca</a></p>
<p>Questions sur les poissons d'eau douce (lamproie du Nord, lamproie argentée)</p> <p><b>Nicholas E. Mandrak (Ph.D.)</b> University of Toronto Scarborough Téléphone : 416-208-2248 <a href="mailto:nicholas.mandrak@utoronto.ca">nicholas.mandrak@utoronto.ca</a></p>	<p>Questions sur les poissons marins (saumon chinook, truite arc-en-ciel anadrome, sébaste aux yeux jaunes) :</p> <p><b>Ross R. Claytor (Ph.D.)</b> Téléphone (1) : 902-868-2001 Téléphone (2) : 902-222-0835 <a href="mailto:ross.claytor@gmail.com">ross.claytor@gmail.com</a></p>

<p>Questions sur les mammifères marins (béluga)</p> <p><b>Hal Whitehead (Ph.D.)</b> Dalhousie University Téléphone : 902-405-9434 <a href="mailto:Hal.Whitehead@Dal.Ca">Hal.Whitehead@Dal.Ca</a></p>	<p>Questions sur les plantes (airelle à longues étamines, saule à bractées vertes, lyonie faux-troène) :</p> <p><b>Jana Vamosi (Ph.D.)</b> University of Calgary Téléphone : 403-210-9594 <a href="mailto:jvamosi@ucalgary.ca">jvamosi@ucalgary.ca</a></p>
<p>Questions sur les connaissances traditionnelles autochtones :</p> <p><b>Roger Gallant</b> Téléphone : 709-638-4343 <a href="mailto:rgallant@gallantenvironmental.com">rgallant@gallantenvironmental.com</a></p>	